CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E121074 **VALABLE JUSQU'AU** 18/03/2024

ÉDITÉ LE **23/01/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/02/2017
Forme juridique : SARL
Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAVERNE 2017 B 83

Siret : **750 653 750 00026**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 4601975-001

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE 141203519JA

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE 141203519JA

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **BATI ASSISTANCE**

5 RUE DES SOEURS
67260 HERBITZHEIM

Téléphone : 06 86 96 41 82 **Fax :**
Portable : 06 86 96 41 82

Site Internet :
E-mail : bati.assistance57@orange.fr

Responsabilité légale :
TRITZ JEREMIE GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	01/01/2021
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	10/12/2020
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste)	10/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.